

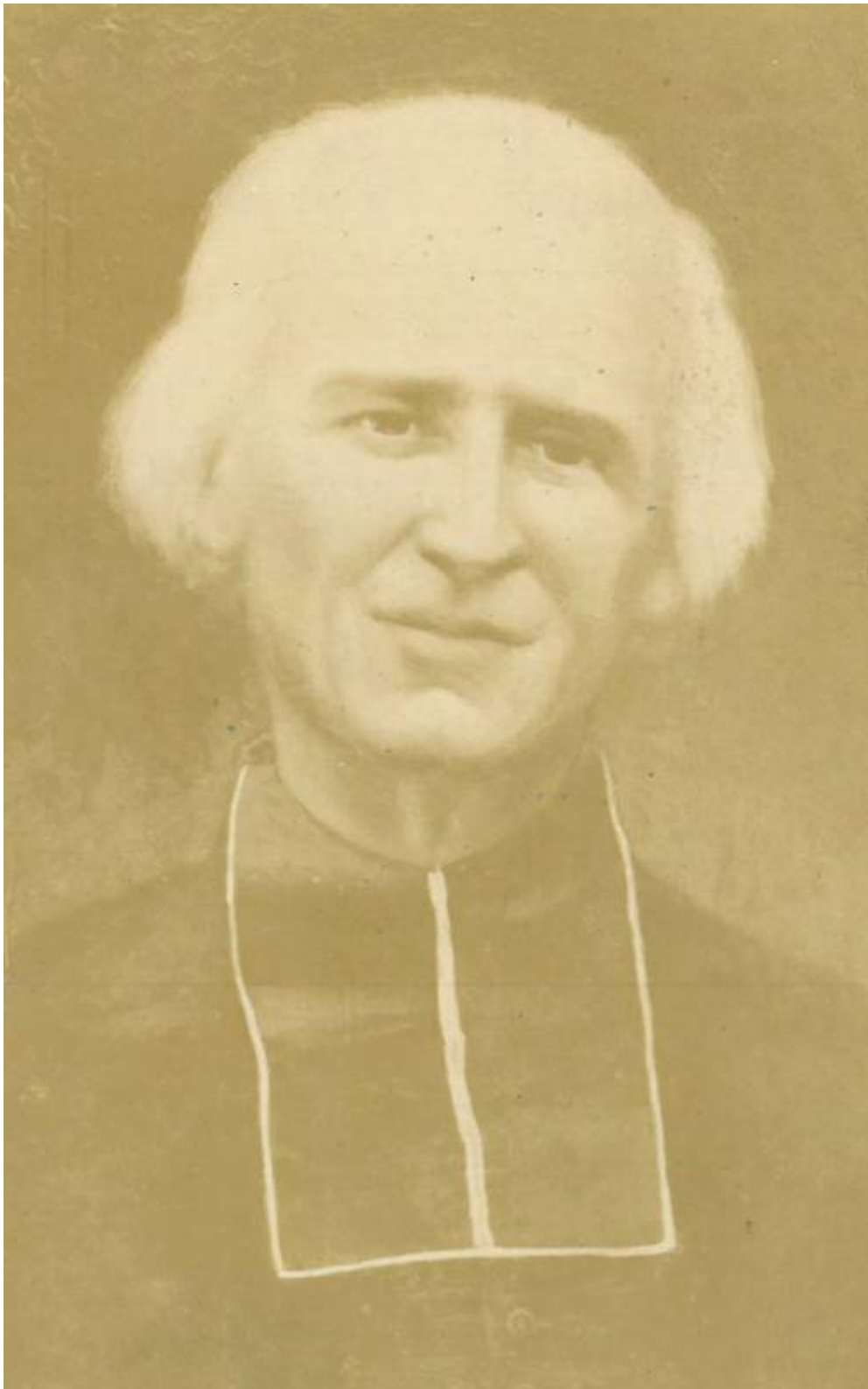
Document du mois de septembre 2024

L'établissement Saint-Joseph de La Souterraine (Creuse)

L'immeuble du XIX^e siècle appartenait à la **famille AZÉMA** et fut transmis par voie testamentaire aux Frères des écoles chrétiennes, avec pour condition la création d'une école libre.

La fondation de l'école est l'œuvre de **M. l'abbé Jean-Baptiste Cazaud**, curé-doyen de La Souterraine. Il s'adresse d'abord au Frère Visiteur du district de Clermont-Ferrand.

Historique de l'établissement



Ensuite, sous la direction du **Frère Godouin**, directeur à Guéret, il fait bâtir une maison pour des classes, un logement et un pensionnat.

Quatre Frères arrivent à La Souterraine le 14 septembre 1868 ; le **Frère Honfridus (Alexandre Sarlièvre)** est le directeur. Les Frères sont installés solennellement le 4 octobre 1868.

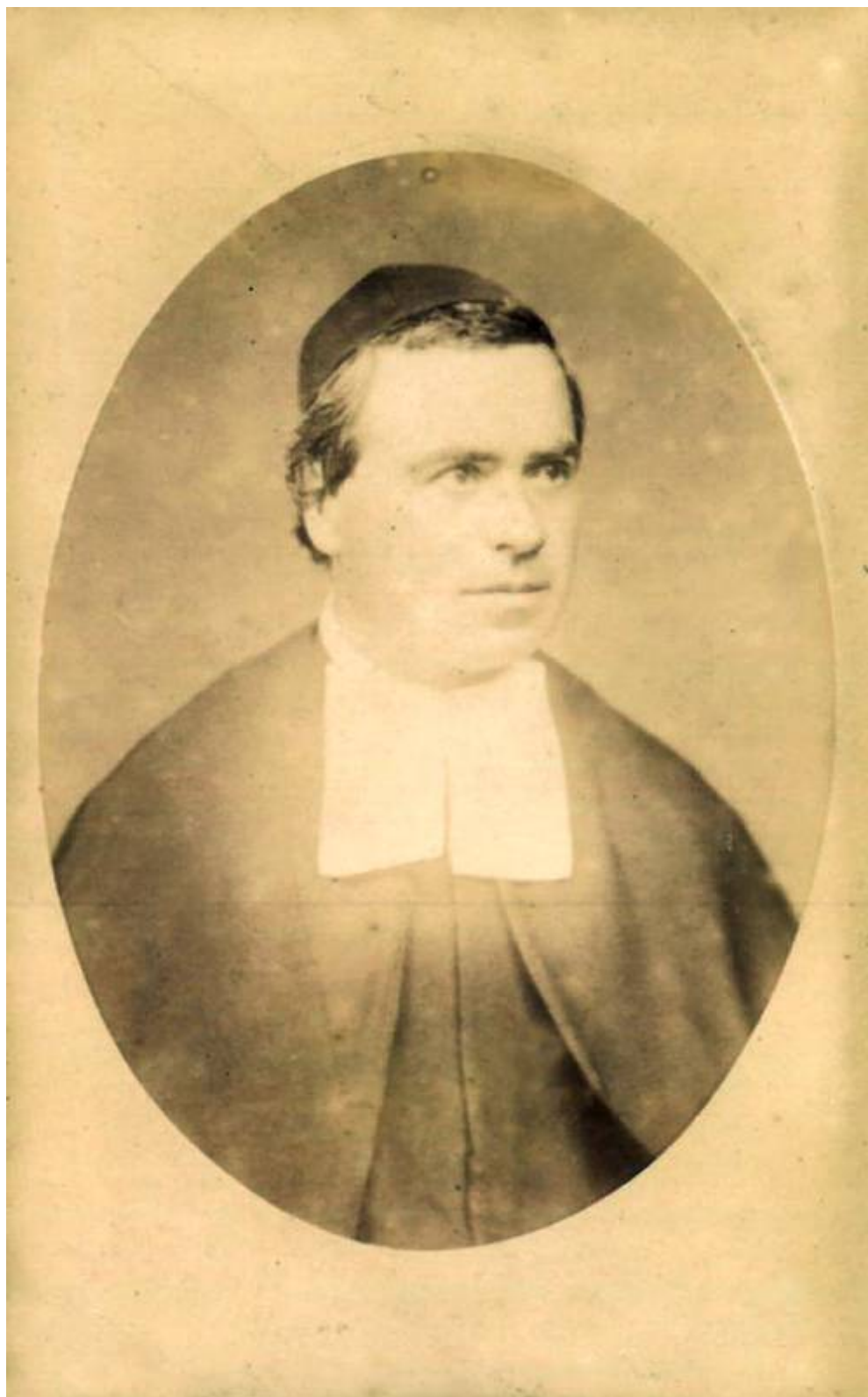
L'autorisation d'ouverture permet de commencer les classes le 26 octobre. Le premier jour, 14 élèves se présentent ; ils seront 106 début janvier 1869. L'école est organisée sur le mode des **pensionnats-externats**.

En 1882, une école primaire supérieure laïque est inaugurée à La Souterraine. Cette même année, le Frère **Hilaire-de-Jésus (Jacques Bouchaudy)** succède au Frère Honfridus. Le nombre

d'élèves descend à 107 ; il va remonter progressivement à 150, en 1887. Mais les difficultés se multiplient et les ressources diminuent...

En 1898, les Supérieurs envisagent la fermeture et le départ des Frères.

Le vicomte de Curel, propriétaire du domaine de la Fôt à Noth, prend l'école sous sa protection : les dettes sont payées, le traitement des Frères est assuré.







L'époque de la sécularisation

L'école est sécularisée en 1904.



Quelques jours avant la promulgation de la loi, **le vicomte de Curel** avait pris à bail l'immeuble que la congrégation possédait. Le liquidateur reconnaît la validité de ce bail : il en perçoit le prix du loyer. La ville de Limoges applique la loi de 1905, chassant les religieux qui enseignent gratuitement dans les lieux publics, mais la ville est reconnaissante des services rendus par les FEC et leur offre, en compensation, une concession à perpétuité dans le cimetière de Louyat. Le **Frère Gervolt-Michel**, directeur depuis septembre 1903, se sécularise et, en tant **M. Michel**

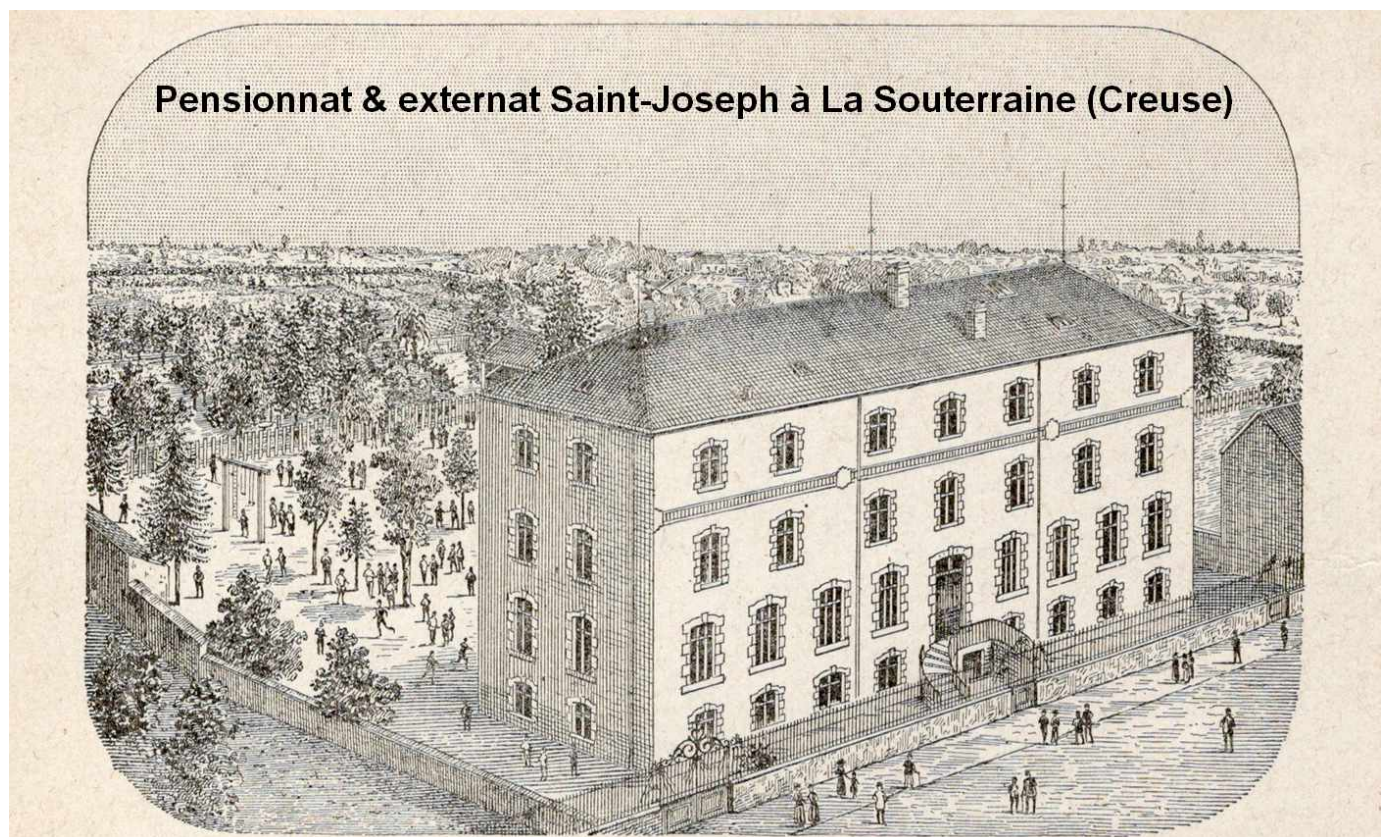
Bousset, il rouvre l'école avec quelques autres Frères sécularisés. Ils sont accusés de reconstitution de congrégation dissoute et condamnés par le tribunal de Guéret. La Cour d'appel de Limoges annule ce jugement.

Quelques années plus tard, à la suite d'un procès d'un héritier de l'abbé Cazaud à l'État pour non-respect de la clause du legs « *pour y entretenir une école de Frères des Écoles chrétiennes* », **la donation est annulée.**

Le vicomte de Curel l'achète ainsi qu'un terrain situé en face qui appartenait à la famille Lamy de La Chapelle. C'est là qu'il fait construire, à partir de 1912, **un nouveau bâtiment pour abriter le pensionnat Saint-Joseph** qui s'y installe en 1914. Le bâtiment est achevé en 1917, par les architectes limougeaux Valade et Gay-Bellile. Le bâtiment du XIX^e siècle va héberger les Clarisses de Limoges jusqu'en 1945. Puis il est loué par le pensionnat Saint-Joseph qui, quelques années plus tard, fait construire à sa gauche le pavillon scientifique Léon Binet.

Une amicale des Anciens Élèves est constituée : elle tient sa première réunion, ses statuts définitifs sont déposés et confirmés en 1911.

Une société sportive, la « Jeanne-d'Arc » est aussi fondée après la Première guerre mondiale ; elle est agréée par le gouvernement pour la préparation militaire. Malgré une crise en 1932 et des dettes, que le vicomte de Curel va régler, elle va subsister jusque vers 1945.



Entre les deux guerres

Au décès du vicomte de Curel, en 1932, ses héritiers créent **une SCI familiale**, dont quelques prêtres et des familles de La Souterraine sont actionnaires, afin de poursuivre la mission d'enseignement des Frères, malgré la politique nationale anticléricale. L'institution va réussir à se maintenir et à se développer grâce à la générosité de ces quelques familles réunies en

association aux côtés des Frères, mais aussi grâce à la qualité de l'enseignement dispensé. De 1933 à 1942, **M. Léonce Renaudie (Frère Hadulf-Joseph)** fait progresser le nombre de pensionnaires de 10 à 60 ; les succès aux examens sont excellents (certificat d'études primaires, certificat supérieur, brevet élémentaire). Mais le nombre d'enseignants religieux continue de diminuer ; l'association qui gère l'établissement doit recourir à des laïcs. Ainsi naît, en 1934, le **comité de l'école Saint-Joseph** dont faisaient partie des professions libérales ou des commerçants de la ville et des environs.



Malgré la guerre, le développement

En 1939, avec la guerre, nouvelle crise grave : **le pensionnat est fermé par réquisition** de l'immeuble pour y loger une école d'État. M. Renaudie ne peut maintenir que l'externat. Les élèves sont dispersés. M. Renaudie demande une indemnité de réquisition. Il en recevra une partie qu'il utilisera pour remettre en état les locaux et rouvrir l'internat en 1941. Malgré l'interruption, 60 internes et 50 externes commencent l'année scolaire.

La famille de Curel remet l'immeuble à l'évêché de Limoges en 1941.

Toutes les classes primaires sont assurées et le Cours complémentaire se développe par année de 1940 à 1943, puis, à partir de 1944, la classe de seconde.

Durant les années suivantes, le pensionnat Saint-Joseph se maintient à un bon niveau de recrutement et de résultats aux examens (jusqu'au baccalauréat). Le 31 janvier 1949, le Frère Bernard-Casimir, directeur depuis 1941, reçoit du Gouvernement le **titre d'officier d'Académie** avec la mention « *Services rendus à l'Éducation nationale* ».

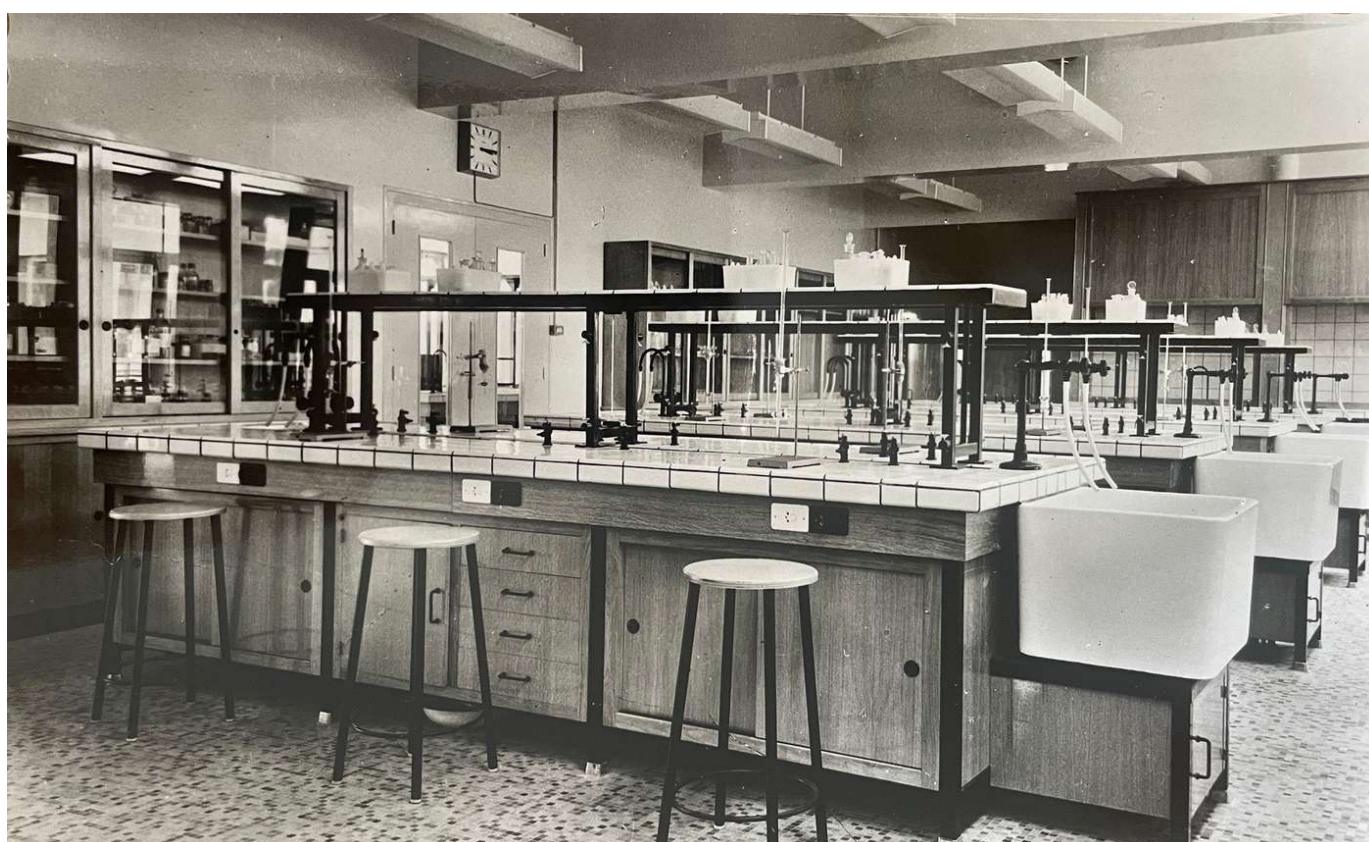


Durant l'année 1950, plusieurs événements marquants ont lieu :

- reprise de **l'amicale des Anciens Élèves** (plus de 300 participants),
- **agrandissement des locaux du pensionnat** (M. Charles de Curel propriétaire de l'ancienne école, qui fait face au bâtiment actuel, remet son immeuble à la disposition du pensionnat. Des travaux sont à effectuer, mais dès la rentrée, une trentaine de pensionnaires y trouvent place),
- remise en activité de **la société sportive « Jeanne-d'Arc »**.

À la rentrée 1951, l'effectif passe à **261 élèves, dont 142 internes**. Les travaux de réaménagement se poursuivent dans l'ancienne école (cuisines, réfectoires, services...). L'année 1952 se passe dans la même dynamique ; le pensionnat est désormais habilité à recevoir des boursiers nationaux.

Le 17 mai 1953 se déroule l'inauguration des nouveaux locaux dans l'école de 1868. Un dortoir est alors transformé en 4 classes. L'école compte alors 320 élèves, dont 210 internes.



En 1960, le pensionnat Saint-Joseph opte pour le « **contrat simple** » avec l'État dans le cadre de la loi Debré de 1959. Dans cette période, la communauté est réduite à 4 ou 5 Frères ; le Frère Bernard-Casimir (Jean Guiller) est maintenu comme directeur. Les constructions et agrandissements divers pèsent lourd dans le fonctionnement du pensionnat.

En 1967, le Frère Bernard-Casimir est remplacé par le Frère Jean Ducros à la tête du pensionnat. Une baisse sensible des effectifs scolaires semble due à des rumeurs de fermeture de l'établissement. Depuis quelques années déjà, la situation financière est préoccupante. Faute de

personnel suffisant, **les Frères abandonnent la direction de l'établissement** : elle est confiée d'abord au Père Drapier, seulement pour quelques semaines, puis à **M. Deroubaix** qui en est déjà le directeur académique.

La baisse de l'effectif continue en 1969-1970. Les contrats de plusieurs maîtres ne sont pas renouvelés : le déficit financier s'aggrave. En 1970, les deux Frères qui restent à La Souterraine sont retirés du pensionnat Saint-Joseph.

Le pensionnat est fermé en 1970. Les immeubles sont mis en vente.

En 1979 et 1982, la municipalité de La Souterraine achète tous les bâtiments.

Les archives de l'établissement et leur classement

Le fonds de l'établissement Saint-Joseph à La Souterraine a été conservé au District de Clermont, District intégré au District Centre-Est en 1969, et conservé dans la maison provinciale à Caluire (69). Ce fonds a été versé au centre des Archives lasalliennes de Lyon, dès leur création, en l'an 2000. Un inventaire sommaire, dactylographié, était inséré dans un répertoire général du fonds des archives des écoles du District Centre-Est. Ce fonds n'était qu'un ensemble de 16 boîtes regroupées, épaisseur 8cm chacune, sans numéro ni cotation ; seuls les dossiers à l'intérieur étaient numérotés.

Le contenu du fonds

Tous les documents sont en français. Ce fonds est majoritairement composé de pièces sur support papier concernant le pensionnat Saint-Joseph de La Souterraine mais aussi la communauté des Frères, ainsi que les associations. Les seuls supports particuliers que le fonds possède sont des plans, des cartes postales en grand nombre, ainsi que des photographies.

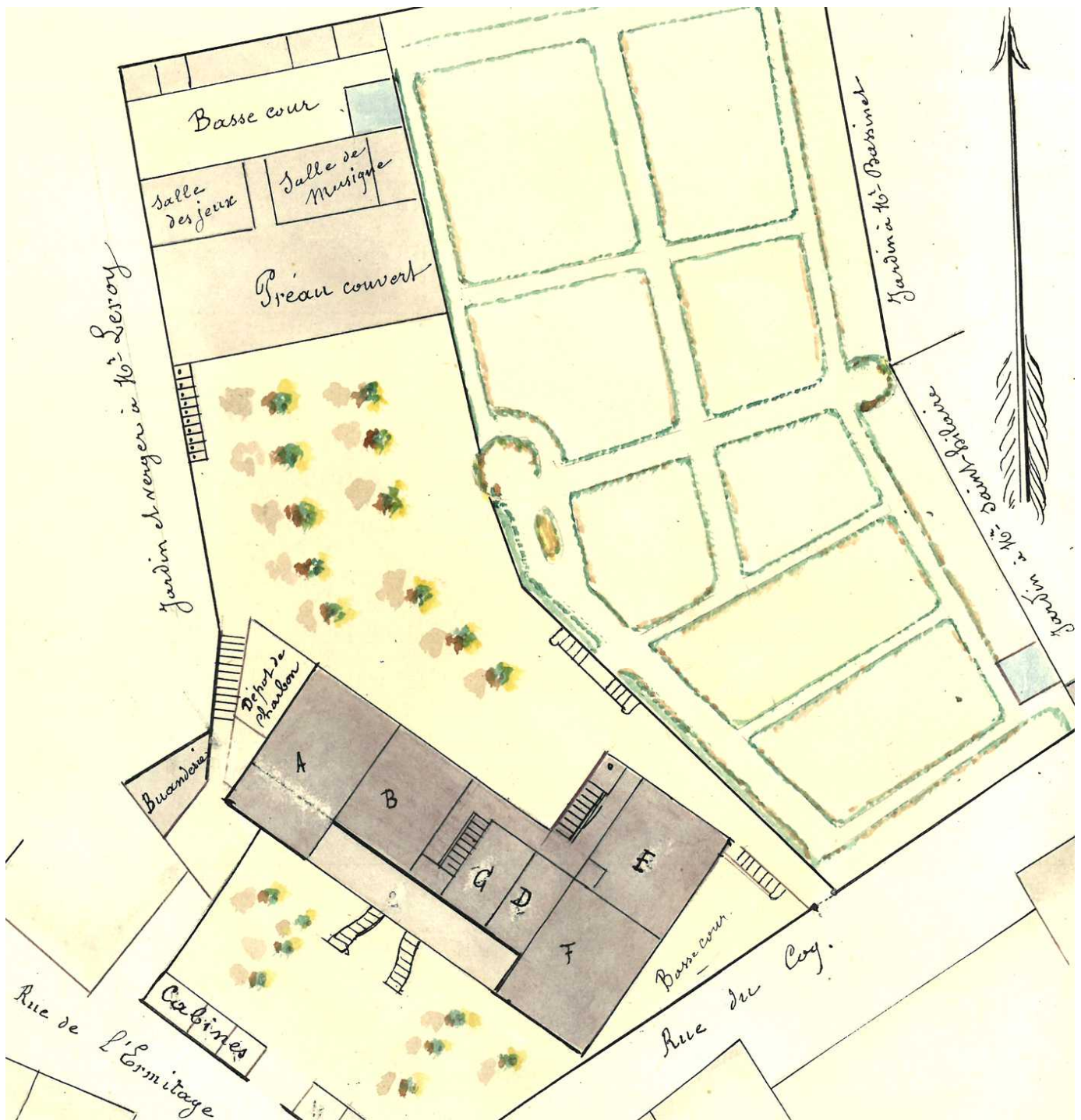
Concernant la gestion immobilière, il est possible de trouver des informations concernant la construction ou la réfection des bâtiments, mais aussi des dossiers traitant de l'administration de ce patrimoine ou du personnel nécessaire à son bon fonctionnement. Une partie est consacrée aux finances et à la comptabilité générale de l'établissement.

Intérêt du fonds

La partie historique est assez importante et permet de mieux comprendre la naissance et le développement de l'établissement de La Souterraine dans le contexte de l'époque.

Les plans en grand nombre sont très intéressants : ils mettent en valeur les bâtiments ainsi que la chapelle et leurs évolutions. La plupart sont sur calque, ils sont à manipuler avec beaucoup de précaution.

Fanny Millet



L'inventaire est disponible en ligne, dans les [instruments de recherche](#), sous la référence :

► **23 E 1** : Fonds du pensionnat Saint-Joseph de La Souterraine (1868-1970).

Documents du mois déjà publiés